Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20261014-DCM2026_071-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025-071 – Vie locale – Convention d'engagement AFM-Téléthon

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés		Nombre de suffrages non exprimés	
29	23	15	pour : contre :	26 0	Abstentions :	0

Date de la convocation : mercredi 07 octobre 2026
L'an deux mille vingt-six, les quatorze octobres, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Gaspard GUCCIARDI, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Michel CROCHET, Paulette LAMBERT, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Mélody LAY, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Camille LAMOUR, Loeiza LE GAL, Chantal CHARRERON, Gérard LELOUP, Cécilia VENET-LASNIER, Kahina SAADI

Pouvoirs : Catherine PAILLERON-JOANNIC a donné pouvoir à Carole RAMAUX, Vincent GUYOT a donné pouvoir à Chantal CHARRERON, Eric MAHE a donné pouvoir à Gérard LELOUP, Vincent TANGUY a donné pouvoir à Chantal CHARRERON,

Absence : Catherine PAILLERON-JOANNIC, Yvan LE NEVE, Virginie TOUZARD, Vincent GUYOT, Eric MAHE, Vincent TANGUY,

Secrétaire de séance : Gaël LACROIX

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de convention d'engagement proposé par l'AFM-Téléthon ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de soutenir les actions menées dans le cadre du Téléthon au profit de la recherche sur les maladies génétiques rares et de l'accompagnement des personnes concernées ;

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20261014-DCM2026_071-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

CONSIDÉRANT la volonté de la commune de Surzur de participer à cette opération de solidarité ;

Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE les termes de la convention d'engagement à conclure avec l'AFM-Téléthon ;

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 10 septembre 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 15/10/2026 Qualité : Maire Noëlle CHENOT Noëlle CHENOT	Gaël LACROIX